LA REVUE DU RÉSEAU RURAL FRANÇAIS

RéseauRural Français

C'EST ENSEMBLE QUE SE CONSTRUIT L'AVENIR DES TERRITOIRES

ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Les perspectives de la biomasse

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE L'ALIMENTATION DE LA PÊCHE DE LA RURALITÉ ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Datar

Cofinancé par l'Union Européenne

FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales

N°02
JUIN 2011
SEMESTRIEL

Édito

Le développement rural : un enjeu global

Le réseau rural, ce sont des centaines de personnes qui, au niveau européen, au niveau national et dans chaque région, se réunissent et travaillent pour identifier des objectifs, des méthodes, des pistes d'action. Ils identifient ensemble de nombreuses situations exemplaires qui mettent en évidence à quel point le développement rural repose sur une gouvernance dynamique faisant appel à l'implication concrète des acteurs.

La Revue, parution nationale semestrielle, se concentre sur des thèmes ayant fait l'objet d'un travail approfondi : ce numéro est centré sur la biomasse et sur les nouvelles gouvernances induites par le lien villes/campagnes en particulier.

> “Chercher les pistes qui permettent la mise en synergie concrète des acteurs.”

L'enjeu pour le futur est clair : quelle place pour le monde rural demain dans une société où 80 % de la population réside en milieu urbain ? Si l'on veut que les territoires ruraux soient vivants, porteurs d'avenir, toutes leurs composantes doivent non seulement se parler, mais aussi construire ensemble : élus, agriculteurs, forestiers, artisans, entreprises de transformation, monde associatif, habitants. Cela ne se fait pas spontanément : c'est l'objet de ce réseau de chercher les pistes qui permettent la mise en synergie concrète des acteurs, faire en sorte qu'aucun territoire ne soit « hors-jeu » et apporte sa contribution au développement durable.

Dossier

PAGES 04|15

ÉNERGIES RENOUVELABLES :

Les perspectives de la biomasse

Depuis sa création, le réseau rural français travaille sur la valorisation des ressources locales. La biomasse énergie ouvre des pistes nouvelles pour les territoires. Elle répond en effet à leurs attentes énergétiques et génère en outre des retombées socio-économiques particulièrement intéressantes.

En image

Les territoires ruraux sont riches d'une biomasse qui peut devenir énergie.

Pages 4 et 5

PAGES 10|13

À la lumière de l'expérience

Petits et grands projets de valorisation de la biomasse ont vu le jour à travers le territoire. Le groupe Biomasse du réseau rural, propose une analyse et des recommandations pour certains d'entre eux.

PAGE 14

Regards croisés

Jean Grellier et **Marc Fesneau,** tous deux élus ruraux, livrent leur vision du développement de la biomasse énergie.

PAGE 15

Repères

La biomasse en chiffres et les ressources disponibles.

En pistes PAGES 16|19

Ville-campagne : De nouvelles gouvernances se construisent

Chaque jour, les habitants des villes et des campagnes se croisent et se côtoient sur les mêmes lieux de travail, de commerces, de loisirs… Pour eux, la frontière entre ces territoires devient mouvante. Mais qu'en est-il pour les institutions et les collectivités, et comment prennent-elles en compte ces mobilités? Regards d'experts et témoignages montrent que c'est à la fois possible et surtout nécessaire.

LA REVUE
C'EST ENSEMBLE QUE SE CONSTRUIT L'AVENIR DES TERRITOIRES

N°02 - Juin 2011 - Publication éditée par la cellule d'animation du réseau rural français.
Directrice de la publication : Chantal Meyer, cellule d'animation du réseau rural français ;
Cabinet RCT, 1 rue Lénine, 94200 Ivry-Sur-Seine - Tél. : 01 45 15 01 19 - Site : www.reseaurural.fr
Conception éditoriale : RCT et Acteur Rural - Rédaction et mise en page : L'Acteur Rural
Secrétariat de rédaction et suivi de fabrication : L'Acteur Rural - Photo de couverture : © Gerhard Seybert - Fotolia.com

© Philippe Berruer

En image

Taille de haie,

Éclaircies forestières,

Résidus de pailles,

Cultures énergétiques…

Les territoires ruraux sont riches d'une biomasse qui peut devenir énergie.

ÉNERGIES RENOUVELABLES

Les perspectives de la biomasse

DEPUIS SA CRÉATION, LE RÉSEAU RURAL FRANÇAIS TRAVAILLE SUR LA VALORISATION DES RESSOURCES LOCALES. LA BIOMASSE ÉNERGIE OUVRE DES PISTES NOUVELLES POUR LES TERRITOIRES. ELLE RÉPOND EN EFFET À LEURS ATTENTES ÉNERGÉTIQUES ET GÉNÈRE EN OUTRE DES RETOMBÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES PARTICULIÈREMENT INTÉRESSANTES. ENQUÊTE AVEC LE GROUPE BIOMASSE DU RÉSEAU RURAL.

© EDCRAP

Trois axes d'investigation :

Le groupe Biomasse énergie au sein du réseau rural français a développé trois actions :
1 : « état des lieux – caractérisation – classification études de gisements », Capitalisation d'expériences sur l'évaluation des gisements de biomasse
2 : mise en perspective d'expériences réussies de démarches territoriales valorisant la biomasse énergie en France et en Europe
3 : identification des conditions de cohabitation de projets divers de production d'énergie à partir de biomasse à l'échelle d'un territoire

Le débat sur l'énergie est relancé. La nouvelle hausse des prix du pétrole, ajoutée à la catastrophe nucléaire au Japon et à la suspension en France des permis d'exploration des gisements de gaz de schiste permettent aux énergies renouvelables de revenir sur le devant de la scène. Parmi elles, la biomasse concerne tout particulièrement les zones rurales. Les ressources sont à portée de main : forêts, haies bocagères, cultures énergétiques, effluents d'élevage, déchets forestiers ou agroalimentaires… La biomasse est une voie de sortie des énergies fossiles et de réduction des gaz à effet de serre, c'est aussi et surtout un moyen de créer de la richesse et de l'activité dans les territoires. Pourtant, son développement se heurte à des difficultés : méconnaissance de la disponibilité des ressources et des différents process de valorisation, incertitudes sur la mobilisation des ressources, organisations nouvelles à créer, investissements souvent importants, contraintes réglementaires parfois lourdes ou encore incitations financières insuffisantes… Afin de faciliter la mise en œuvre de nouveaux projets, les acteurs du réseau rural français ont commencé à échanger, capitaliser, analyser et diffuser des solutions et initiatives réussies. Les travaux du groupe national de travail sur la biomasse permettent de mieux identifier les pistes de développement.

Un potentiel à exploiter

La biomasse est issue de la part biodégradable des produits, déchets et résidus des activités agricoles et forestières ainsi que des déchets industriels et ménagers (cf. schéma). Elle comprend donc à la fois le bois buches, les granulés, les sciures et le bois déchiqueté, issus des forêts ou du recyclage de déchets, mais aussi les résí-

> « La biomasse est une voie de sortie des énergies fossiles et de réduction des gaz à effet de serre. »

© RMT Biomasse

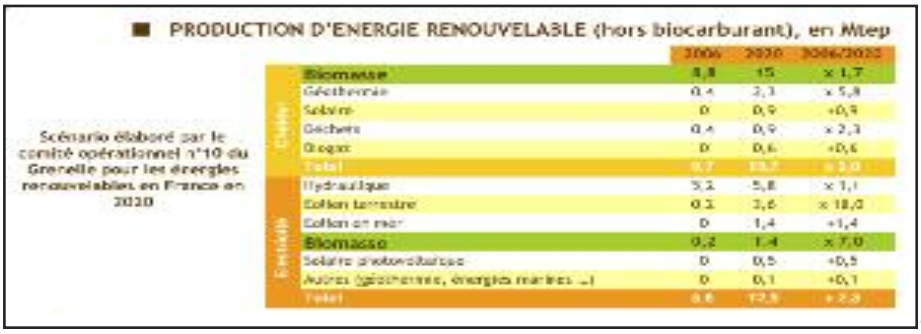

© RMT Biomasse

dus de pailles, des fumiers, du lisier et des déchets de l'industrie agroalimentaire, ou encore des cultures énergétiques (taillis à courte rotation, miscanthus…) et des déchets verts. La biomasse est soit directement transformée en chaleur (ou en gaz ou en carburant), soit transformée en électricité. La cogénération permet de produire les deux simultanément.

D'après l'observatoire des énergies renouvelables, près de 10 millions de tonnes équivalent pétrole (Mtep) de biomasse sont utilisées pour la valorisation énergétique. Or, du fait de la faible performance du parc d'équipements français, cette consommation ne génère qu'une production de 5 Mtep d'énergie utile. Selon l'institut des bioénergies Itebe, les voies à développer sont la cogénération et les chaudières très performantes, qui permettent d'obtenir des rendements de 70 à 85 %. À l'avenir, le potentiel de ressources en biomasse mobilisable pour une valorisation énergétique est de l'ordre de 20 Mtep, et le besoin énergétique total français s'élève à 100 Mtep. Selon l'option d'efficacité choisie, la biomasse pourrait donc couvrir jusqu'à 16 % des besoins français d'électricité et de chaleur.

Encouragés par les pouvoirs publics, des projets voient le jour à travers tout le pays. Sur les territoires, plus d'une centaine d'études a été réalisée sur les gisements de biomasse afin de mieux connaître la ressource. *« Nous voulions porter à connaissance l'ensemble de ces études, c'est l'axe 1 de nos travaux,* explique Emeline Défossez, chargée de mission à la chambre régionale d'agriculture de Picardie et chef de file du groupe Biomasse du réseau rural français. *Les études existantes sont souvent peu connues et on a tendance à en refaire systématiquement, sans méthodologie standardisée. Il nous semblait utile d'expliquer les méthodes utilisées pour pouvoir ensuite s'en inspirer et éventuellement les transposer. »* Les travaux du réseau rural débouchent sur un guide pratique et des recommandations pour aider les futurs commanditaires à trouver des réponses à leurs besoins, savoir interpréter avec précaution les études existantes et au besoin les compléter, identifier les organismes et des interlocuteurs mobilisables. Mais au-delà du questionnement sur la ressource, le groupe a identifié d'autres points de blocage qui l'ont conduit à proposer d'autres axes de travail : un repérage d'initiatives territoriales réussies et leur analyse pour en tirer des enseignements et l'identification des conditions de cohabitation de petits projets et d'unités industrielles de valorisation de biomasse sur un même territoire.

Des retombées positives sur les territoires

« Tous ces travaux ont permis de valider que les projets territoriaux de biomasse énergie créent de la valeur ajoutée. Cette dernière revient directement aux acteurs locaux quand il s'agit de projets de taille modeste, sou- >>>

Renouvelable

L'un des atouts de la biomasse végétale est d'être renouvelable : il n'y a pas de risque de pénurie à plus ou moins long terme, comme c'est le cas pour les énergies fossiles (charbon, pétrole…). L'accroissement biologique du bois, par exemple, est de 81 millions de m^3 par an !
Source Ademe

© Gianliguori - Fotolia.com

Les haies bocagères tout comme les forêts représentent un potentiel encore insuffisamment exploité.

>>> ligne Emeline Défossez. *Ils permettent également de revaloriser l'image de marque des producteurs de biomasse. On voit par exemple des agriculteurs devenir énergi-culteurs.* » Les projets contribuent à créer du lien sur les territoires entre des acteurs auparavant isolés les uns des autres. *« Ils donnent à chacun la possibilité de devenir pleinement acteur du territoire dans la fourniture d'énergie »,* ajoute-t-elle. La valorisation de la biomasse génère en outre des emplois non délocalisables. S'appuyant sur les résultats du 10e bilan Observe'ER dressé fin 2009 à l'échelle européenne, Virginie Schwarz, directrice exécutive des Programmes à l'Ademe, souligne que les indicateurs socio-économiques sont encourageants, car le secteur des énergies renouvelables a bien résisté à la crise économique, avec près de 100 000 emplois créés en 2009 dans l'Europe des 27, dont 8 000 en France. *« Ce sont les secteurs de la biomasse solide, de l'éolien et du photovoltaïque qui assurent la majeure partie de ces créations d'emplois. »* Au total, fin 2009, les énergies renouvelables mobilisaient plus de 900 000 emplois en Europe. ■

Objectif 3 x 20

Pour 2020, l'Europe s'est fixé des objectifs à travers le paquet Énergie climat qui vise 20 % d'énergies renouvelables dans le mix énergétique, 20 % de réduction des émissions de CO2 et 20 % d'efficacité énergétique de plus. Des objectifs qui rejoignent ceux de la France à l'issue du Grenelle de l'environnement. La biomasse fait partie du panel d'énergies qui doivent progresser d'ici 2020.

Ailleurs en Europe

Selon les pays, diverses options sont privilégiées. L'Allemagne a fait le choix de développer des unités de méthanisation agricoles en favorisant l'utilisation de cultures énergétiques, c'est le premier producteur européen de biogaz, avec 4 984 unités de méthanisation fin 2009. L'Italie a fait le choix de développer aussi la méthanisation agricole et propose le tarif le plus élevé de rachat du kWh produit. Les grands pays forestiers scandinaves, mais également l'Allemagne et l'Autriche sont précurseurs et subventionnent largement l'électricité produite à partir du bois, des déchets de bois et des matières végétales ou animales solides. La Suède a instauré dès 1991 une taxe carbone sur la consommation de chaleur qui a permis au pays de développer à grande échelle la chaleur renouvelable.
Source Observ'ER

Transparence de terrain

Une dizaine de personnes venues de cinq régions différentes a fait le déplacement jusque dans le Luberon pour découvrir la dynamique enclenchée depuis 12 ans par le parc naturel régional. L'objectif du parc était de trouver un débouché économique pour la forêt afin de réduire le risque d'incendie. Aujourd'hui, c'est un réseau de communes dotées d'une cinquantaine de chaudières à bois et une filière structurée sur ce territoire. *« Je suis très satisfait de ce voyage,* explique Jean-Claude Charbonnier, représentant du groupe de travail écoconstruction et bois énergie du Conseil de développement du Pays du Sud de l'Aisne. *J'ai surtout beaucoup apprécié les commentaires très transparents des acteurs locaux qui n'ont pas occulté les difficultés rencontrées. »* Après un compte rendu auprès du conseil de développement, ce voyage a permis de formuler des propositions très concrètes au pays et d'organiser un séminaire sur ce thème début mai pour enclencher une dynamique localement.
A voir, le film présenté lors du séminaire national du réseau rural français « La biomasse-énergie : une ressource locale moteur du développement territorial » sur www.reseaurural.fr, rubrique les vidéos du réseau.

© EDCRAP

Visite de la chaufferie de Murs dans le Luberon.

Pierre Ducray, directeur de l'Union de la coopération forestière française (UCFF)

"L'effet levier de la gestion durable de la forêt."

© UCFF

Quelle est la place de la biomasse dans le développement des énergies renouvelables ?

La France et l'Europe ont pris des engagements en termes d'énergies renouvelables. Le solaire et l'éolien progressent, mais en valeur absolue la marge de progression la plus importante concerne la valorisation de la biomasse. La France est un pays très agricole et forestier, c'est une opportunité. Nous sommes, par exemple, le deuxième pays européen pour la ressource forestière, le potentiel est donc très important. Mais la difficulté est d'exploiter ce stock forestier et de mobiliser cette ressource.

Quel est selon vous le principal enjeu pour le développement de la biomasse ?

Les pouvoirs publics ont développé des politiques volontaristes pour accroître la demande en biomasse énergie, à travers le Fonds Chaleur ou les appels à projets CRE. Ces aides sont indispensables, mais il faut accompagner l'augmentation de l'offre, dès maintenant, compte tenu des délais nécessaires pour organiser son développement. Car à terme, on risque de ne plus trouver suffisamment de ressources. Pour le bois, le risque est en effet de se contenter d'un marché de cueillette : on prélève le bois là où il est plus facilement exploitable quitte à piller certaines zones ou concurrencer d'autres usages. Pour sortir de cette impasse de compétition, il faut redynamiser la gestion forestière. Actuellement, le potentiel est énorme, mais les propriétaires forestiers sont très peu motivés pour mieux gérer leurs bois. La forêt privée est vieillissante, ce n'est pas bon non plus en terme environnemental.

Comment peut-on accompagner le développement de l'offre ?

Il faut engager des opérations de gestion compatibles avec les exigences du développement durable. Tout l'enjeu est de procéder à des prélèvements plus importants tout en assurant une meilleure gestion. Pour être productive, la forêt doit être entretenue. Elle peut ainsi fournir du bois d'œuvre et des bois à usages industriels. Pour obtenir ces bois, il est nécessaire de pratiquer des éclaircies régulières. Comme dans un rang de carottes, il faut régulièrement supprimer des plants pour ne conserver que les plus beaux. En forêt, ces opérations d'éclaircies sont souvent difficiles à faire et peu mécanisées. Or, c'est ce travail qui permet d'obtenir des bois de valeur. Si dans le cadre d'une gestion durable, on arrive à utiliser ces bois d'éclaircie pour la production d'énergie, on obtient un effet démultiplicateur puisqu'on mobilise aussi à terme du bois d'œuvre et du bois d'industrie. Il nous faut donc lever les freins et motiver les propriétaires forestiers. Le premier verrou à ouvrir relève de la mise en gestion des propriétés. Les coopératives forestières ont une action volontariste en proposant des règlements types de gestion (RTG). Ce sont des documents de gestion forestière simples et opérationnels qui visent à simplifier les démarches des propriétaires, tout en les rendant éligibles aux aides publiques et aux dispositifs de défiscalisation.

En quoi est-ce un enjeu de développement pour les territoires ruraux ?

Depuis deux ans, une opération volontariste a été menée sur le Massif central, dans le cadre de la Convention de massif. L'Europe, l'État et les six régions du massif ont accordé une aide exceptionnelle qui a permis d'établir des règlements types de gestion sur des exploitations de moins de 25 ha, qui n'ont parfois pas été gérées depuis 50 ans. Elles ont pu retrouver une vocation productive. Il faudrait reconduire ce type d'opération et l'étendre au niveau national. Car la forêt retrouve alors une qualité environnementale et productive qu'elle n'avait plus. Non seulement on mobilise davantage de bois, mais les aides octroyées ouvrent des perspectives de retour sur investissement importantes sur les territoires : ce sont des activités qui se développent tant pour les plantations que pour le développement d'infrastructures. Le chiffre d'affaires ainsi développé génère des retombées fiscales, des emplois, une valorisation du patrimoine qui a en outre un intérêt supplémentaire : celui de réduire la facture énergétique des ménages.

© OSCDA02

À la lumière de l'expérience

PETITS ET GRANDS PROJETS DE VALORISATION DE LA BIOMASSE ONT VU LE JOUR À TRAVERS LE TERRITOIRE. CERTAINS D'ENTRE EUX ONT ÉTÉ ÉTUDIÉS PAR LE GROUPE BIOMASSE DU RÉSEAU RURAL, QUI EN PROPOSE UNE ANALYSE ET DES RECOMMANDATIONS.

© CDA 80

Au cours de ses travaux, le groupe de travail Biomasse énergie du réseau rural français a étudié des initiatives locales réussies dont il a tiré des enseignements. *« L'implication d'élus dans les projets de valorisation de la biomasse est un facteur hautement favorisant »*, analyse Emeline Défossez, chef de file du groupe Biomasse du réseau rural. Ils assurent en effet le portage politique des projets, sensibilisent les communes et leurs acteurs, et sont en capacité d'agir, via la commande publique, sur l'émergence d'une demande sur le territoire. Or, sans demande formalisée, l'offre ne peut pas se structurer. *« De même, un animateur est indispensable pour coordonner la démarche, maintenir une dynamique sur plusieurs*

L'affaire d'un territoire

Le projet s'appelle TIPER. Entendez Technique Innovante pour la Production d'Énergies Renouvelables. Il comprend la création d'une unité de méthanisation qui récupère pailles, fumiers, lisiers et déchets d'industries agroalimentaires locales pour produire de l'électricité pour le réseau, de la chaleur destinée à chauffer une usine de production d'alimentation du bétail et enfin des digestats utilisés comme fertilisants par les agriculteurs locaux. Cette unité construite avec des partenaires danois a la particularité d'avoir été portée par la communauté de communes du Thouarsais, avec le conseil général des Deux-Sèvres et le conseil régional de Poitou Charente ainsi que la participation financière d'acteurs locaux. Initiée en 2005, l'unité devrait sortir de terre à l'automne. *« C'est la difficulté,* résume Pierre-Emmanuel Dessèvres, cheville ouvrière du projet. *Il faut d'abord convaincre, puis travailler ensemble sur le modèle, rester mobilisés pendant les longues démarches administratives, réaliser le tour de table financier… »* L'unité de méthanisation n'est qu'un volet du projet, puisqu'un ancien site militaire est en cours de dépollution pour accueillir un parc éolien de 12 à 18 MW, un parc d'activité HQE sur les énergies renouvelables (40 000 m² de bâtiments modulables ossature et bardage bois, couverture solaire en pré-commercialisation) et peut-être à l'horizon 2015-1016 un centre touristique ludique de découverte des énergies renouvelables.

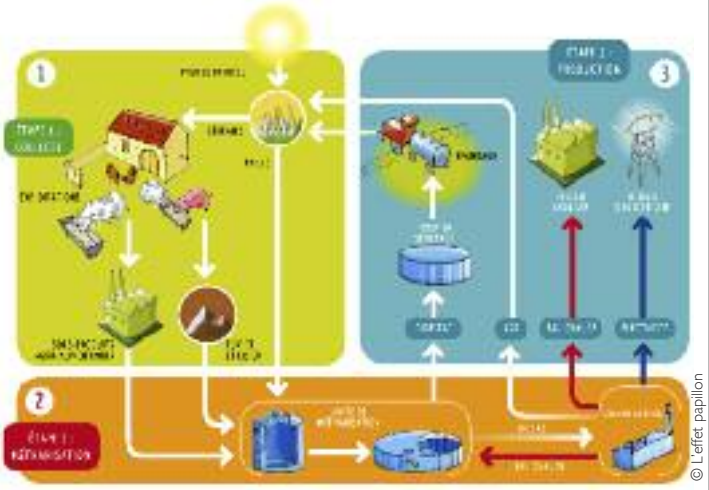

© L'effet papillon

L'installation valorisera 70 000 tonnes de biomasse collectée à une distance moyenne de 10 km. Elle produira en énergie renouvelable l'équivalent de la consommation d'environ 12 000 habitants, réalisant une économie de 4 000 000 de litres de fuel par an. Le projet produira une matière fertilisante qui évitera l'épandage sur le bassin thouarsais d'environ 220 000 kg d'engrais chimiques.

Site : www.tiper.fr

> « L'implication d'élus dans les projets est un facteur hautement favorisant. »

années, nouer des partenariats, permettre aux acteurs de mieux se comprendre et de négocier », ajoute Isabelle Allemand, du Groupe monde rural, en charge de l'axe 2 des travaux sur la biomasse. *« On peut commencer par identifier l'ensemble des fournisseurs de biomasse du territoire et voir comment ils sont structurés,* renchérit Emeline Défossez. *Puis, on peut évaluer avec eux les ressources présentes, identifier celles qui sont encore disponibles, et enfin construire une dynamique de filière en y associant les transformateurs et les transporteurs de cette biomasse. Plus on associe les acteurs en amont du projet, plus on assure la pérennité et la réussite du projet. »* On peut alors croiser les différents aspects du projet : techniques, organisationnel, environnemental, économiques…

Les défis à relever

Le vade-mecum rédigé à l'intention des porteurs de projet présente les clés de réussite. Nouer des partenariats solides et bien construits permet d'assurer la durabilité du projet, *« ce n'est pas du temps perdu »,* commente Isabelle Allemand. Ainsi dans le Thouarsais, l'opposition apparente entre les intérêts des agriculteurs et les intérêts financiers des industries agroalimentaires qui doivent tous livrer des déchets et résidus à l'unité de méthanisation Tiper (voir encadré), a été résolue grâce au dialogue et à la négociation. Bien qu'elles ne souhaitaient pas s'engager dans la durée, les industries

>>>

La métropole et les parcs naturels

Deux grosses chaufferies bois sont prévues sur l'agglomération de Chambéry Métropole. Elles auront besoin de 20 000 tonnes de bois par an pour fonctionner. Un plan d'approvisionnement territorial réalisé à l'échelle de l'agglomération a démontré qu'il n'y avait pas de ressources suffisantes sur ce territoire. Chambéry s'est donc tournée tout naturellement vers les deux parcs naturels régionaux voisins des Bauges et de Chartreuse pour évaluer le potentiel à plus grande échelle. Restitué en novembre dernier, le plan d'approvisionnement confirme la présence de la ressource, *« mais la difficulté va être de la mobiliser, de structurer la filière et de prévoir les infrastructures nécessaires »,* explique Benoît Debéthune, chargé de mission filière bois à Chambéry Métropole. L'ONF, le centre régional de propriété forestière et les coopératives forestières se réunissent autour de la table pour réfléchir à une structure commune qui pourrait être créée localement sur le bois énergie, avec les collectivités. Car l'intérêt est d'assurer un approvisionnement le plus local possible, qui permette de développer l'économie forestière.

Benoît Debéthune, chargé de mission filière bois, Chambéry Métropole.
Tél. : 04 79 26 61 22

© EDCRAP

Les co-produits de l'agriculture sont une source possible de biomasse. Leur valorisation permet de plus de conforter l'économie des exploitations.

>>> se sont résolues à un engagement de 15 ans dans le projet. Sur de nombreux territoires, initier un projet biomasse, c'est aussi parier sur les retombées socio-économiques de celui-ci. Sur la communauté de communes de Château-Gontier, l'objectif est de reconstituer le bocage, de consolider des activités agricoles et d'agir sur la qualité des paysages et le développement touristique.

Pour y arriver, la collectivité accepte un approvisionnement en bois déchiqueté issu du bocage, plus cher que du bois issu de filières industrielles. Le choix politique est clairement assumé, en fonction de ces retombées. Les travaux du réseau rural identifient également les défis à relever : maîtriser la qualité de l'approvisionnement et sensibiliser les producteurs de la ressource à

Au bonheur des haies

Tout a commencé en 1988, avec l'installation de Dominique Bordeau, agriculteur à Peuton, près de Château-Gontier, en Mayenne. Il voulait offrir de l'ombre à ses vaches, il a donc planté des haies. Ce n'est qu'ensuite qu'il se pose la question de la valorisation du bois, avec la fédération départementale des Cuma. Il investit dans une chaudière à bois déchiqueté pour chauffer sa maison, son poulailler et produire l'eau chaude de la salle de traite, puis il propose un projet de chaufferie bois pour l'école où sont scolarisés ses enfants. De fil en aiguille, Dominique Bordeau fait des émules auprès de ses confrères (15 chaudières individuelles) et contribue à l'émergence d'une réflexion sur la valorisation énergétique du bois bocager sur le territoire de la communauté de communes du Pays de Château-Gontier. Depuis 1998, la collectivité a en outre permis la plantation de 130 km de haies dans le cadre d'un plan bocager.

En 2007, elle inaugure la chaufferie bois de la piscine, puis signe un contrat d'approvisionnement avec l'association d'agriculteurs Bois Bocage Énergie et raccorde deux salles de sport au réseau de chaleur en 2009. La chambre d'Agriculture et la FDCUMA, relais bois énergie de l'Ademe depuis 2000, ont travaillé en partenariat pour mener des actions de sensibilisation grand public : randonnée visite de la haie et de parcelles de jeunes plants, découverte de la taille et de l'entretien de la haie, démonstration du fonctionnement de la déchiqueteuse, visite de la chaudière et information sur les intérêts de la haie. La chambre d'Agriculture a été mandatée par le Groupe d'action locale Sud Mayenne pour réaliser un inventaire de la biomasse combustible, de la part mobilisable (bois bocage, bois forêt et bois déchetterie) et des potentiels lieux de consommation à l'échelle des trois pays qui le composent. L'objectif est maintenant de mobiliser les acteurs de tout le Sud Mayenne pour approfondir et élargir la dynamique.

Franck Lebossé, chargé de mission Leader Sud Mayenne. Tél. : 02 43 09 55 46

Commercialiser du bois qui ne l'était pas

L'entreprise s'appelle Sotraforest. Elle est née dans le cadre d'un pôle d'excellence rurale sur la valorisation des coproduits du bois en Pays d'Épinal. C'est une entreprise novatrice puisqu'elle permet de valoriser des bois qui ne l'étaient pas auparavant. Créée à l'initiative de la coopérative Forêts et Bois de l'Est, d'un investisseur privé et d'un entrepreneur de travaux forestiers, elle emploie déjà cinq personnes et récolte du bois énergie en forêt privée. Le matériel d'exploitation dans lequel elle a investi permet de mécaniser la récolte et la mise en tas le long des chemins, de troncs d'une quinzaine de centimètres de diamètre, issus d'éclaircies de jeunes peuplements. Ces bois sont ensuite transformés en plaquettes, puis stockés et séchés avant d'alimenter la chaufferie de Monthureux-sur-Saône (1 000 t/an). Cette dernière chauffe les écoles, la maison pour tous, le collège et la gendarmerie de la commune. L'unité mobile de production de plaquettes offre un nouveau débouché aux producteurs sylvicoles, puisque les plaquettes ne proviennent pas de bois destinés à la filière industrielle. Elle constitue donc un atout pour les propriétaires forestiers, qui tirent davantage de revenus de leurs plantations, mais c'est également un plus pour l'utilisateur final qui voit ainsi l'approvisionnement sécurisé. Un gros projet de chaufferie émerge sur le canton voisin de Vittel, nécessitant l'apport de 15 000 tonnes de bois par an en flux continu. Il permettra d'utiliser à plein les moyens de Sotraforest sur un périmètre restreint. Mais déjà les initiateurs de l'entreprise envisagent un développement sur tout le quart Nord Est de la France pour mobiliser ces bois d'éclaircies.

Alain Jacquet, directeur de Forêts et Bois de l'Est.
Tél. : 03 29 29 11 22

© DR

© EDCRAP

la technologie employée en aval de la filière ; communiquer auprès des populations locales pour lever les craintes (fréquence des livraisons et du trafic routier, rejets atmosphériques, impacts du projet…) ; maîtriser le coût du projet qui représente souvent des investissements lourds et longs à amortir ; sensibiliser l'ensemble des acteurs locaux aux technologies employées. Dans le Pays de Château-Gontier, alors que la filière bois déchiqueté se met en place, les chauffagistes conseillent à leurs clients l'installation de pompes à chaleur. Faute d'une formation adaptée, les artisans n'ont pas encore été sensibilisés à l'installation de chaudières à bois, c'est l'une des prochaines étapes du projet. Le temps est un des facteurs avec lequel il faut compter. Les travaux du groupe Biomasse ont enfin permis de mettre en lumière les synergies possibles entre petits et gros projets qui n'utilisent pas les mêmes technologies, mais sollicitent les mêmes ressources. Les grands projets ont souvent l'avantage de déclencher la structuration d'une filière sur le territoire. Mais ils peuvent aussi s'inspirer d'expériences locales plus petites menées à bien. Chambéry Métropole s'est intéressée à la mise en place de la plateforme bois énergie de Saint-Thibaud-de-Couz réalisée dans le cadre du pôle d'excellence rurale du parc de Chartreuse, bien que celle-ci n'accueille que 5 tonnes de combustible par an pour les besoins de la chaufferie locale. ■

Merkendorf, le village autonome

Située au cœur de la Bavière, Merkendorf est une commune rurale de 3 000 habitants qui compte 30 agriculteurs. Lorsque Hans Popp est élu maire, en 2002, il réalise le potentiel économique des énergies renouvelables et se lance dans une série de projets qui vise à produire sur la commune l'équivalent de l'énergie consommée. Il s'appuie sur huit unités de méthanisation à la ferme, gérées par des groupements d'agriculteurs, qui alimentent chacune un bâtiment collectif par un réseau de chaleur. En 2005, il crée la zone d'activité « EnergiePark », spécialisée sur les énergies renouvelables, sur laquelle une dizaine d'entreprises s'installe. Trois éoliennes, plus de 85 installations photovoltaïques et 600 chaudières à bois sont aujourd'hui répertoriées sur Merkendorf. La municipalité travaille en lien étroit avec l'IUT agricole et environnemental implanté sur une commune voisine, spécialisé dans la promotion du biogaz et lui-même doté d'une installation sophistiquée. L'activité agricole est confortée, la zone d'activité compte 150 emplois et génère 80 % de la taxe professionnelle et un véritable pôle de compétitivité a vu le jour.

REGARDS CROISÉS

Jean Grellier et **Marc Fesneau**, tous deux élus ruraux, livrent leur vision du développement de la biomasse énergie.

© DR.

JEAN GRELLIER

Député des Deux-Sèvres

"Un enjeu de développement local."

Le développement de la biomasse énergie nous donne l'occasion de conforter l'activité économique sur nos territoires. L'agriculture traverse une crise profonde. Soit on baisse les bras, soit on trouve des solutions localement qui permettent de renforcer l'agriculture et les activités qui en dépendent. C'est un enjeu de développement local. Dans les Deux-Sèvres, sur le Pays Thouarçais et le Pays du Bocage Bressuirais, nous avons créé sept groupes de travail sur l'avenir de l'agriculture à partir d'une enquête réalisée avec des établissements scolaires agricoles. L'un de ces groupes porte sur la production d'énergie. Il ne s'agit pas de poser des panneaux solaires sur les terres agricoles, mais plutôt sur les bâtiments, et surtout de revaloriser les haies pour du bois de chauffage et de monter des projets collectifs de méthanisation. Sont associés à cette réflexion les acteurs agricoles, les collectivités locales ainsi que les partenaires de l'amont et de l'aval de la filière. L'objectif est d'aboutir à quelques actions concrètes à mener ensemble sur le territoire. Nous avons une régie départementale d'électricité que nous pourrions associer pour étudier la possibilité d'autoconsommer l'électricité produite avant d'envoyer le surplus dans le réseau. L'idée est aussi d'associer des industriels qui pourraient investir la filière méthanisation, car pour le projet TIPER, par exemple, sur les 12,5 millions d'Euros du projet, 9 millions correspondent à du matériel importé du Danemark. Nous avons des savoir-faire locaux en machinisme et en métallurgie à adapter, mais les capacités sont énormes. L'intérêt sur un projet de valorisation de la biomasse, c'est de mobiliser le maximum d'acteurs locaux sur une démarche globale et de construire le projet en fonction des ressources mobilisables et des besoins des utilisateurs d'énergie. Par contre, nous avons besoin d'être accompagnés tant pour fluidifier les procédures réglementaires que pour faire face aux difficultés d'accès aux financements, avec des banques très peu offensives surtout sur des énergies nouvelles en France.

© SLC

MARC FESNEAU

Président de la communauté de communes Beauce et Forêt, dans le Loir-et-Cher

"Ne pas oublier la valeur ajoutée locale."

Les territoires ruraux disposent de ressources naturelles, mais bien souvent, celles-ci ne sont pas valorisées sur place et la valeur ajoutée se crée ailleurs. Or l'alimentation et l'énergie sont des enjeux de l'avenir. Elles offrent un potentiel de développement d'activités peu délocalisables. La biomasse énergie constitue également un enjeu d'image. Un territoire capable de réfléchir aux énergies nouvelles et aux circuits courts porte une image positive et offensive, contrairement à un territoire qui peinerait à maintenir école, commerces et services. Les collectivités locales ont un rôle majeur à jouer pour développer les filières biomasse énergie. Elles peuvent inciter les producteurs à se lancer par le biais de la commande publique et stabiliser le marché. Elles peuvent donner l'exemple, montrer que le système fonctionne et donner envie aux opérateurs économiques de prendre ensuite le relais.

L'augmentation du prix du pétrole peut faire décoller des projets, mais ces derniers ont besoin de politiques stables, tant du point de vue de la fiscalité que des aides publiques. Si les règles changent, s'il y a instabilité, les acteurs renoncent. Il faudrait également accompagner les petits projets. On a tendance à privilégier les projets d'envergure, car ils permettent de répondre aux engagements pris sur les énergies renouvelables à travers de gros volumes, mais le risque serait de passer à côté des dynamiques de circuits courts qui ont un impact territorial fort. Il ne s'agit pas seulement de trouver des tonnes équivalent pétrole, mais aussi de construire des dynamiques locales et des activités durables. Au bout du compte, il ne faudrait pas que la biomasse énergie échappe aux producteurs. Il faut donc veiller à favoriser les démarches coopératives plutôt que les grands groupes, qui ont tendance à dévaloriser la matière première. On devrait pouvoir assouplir les marchés publics en faveur de filières locales comme je l'ai vu en Autriche. L'objectif est de sortir des logiques de spéculation et de moindre prix pour construire des filières équitables. Sur la communauté de communes Beauce et Forêt, nous nous sommes adossés sur une Scic afin de mettre tous les acteurs autour de la table, du producteur au consommateur, sur un marché qui habituellement n'est aux mains que de quelques-uns.

REPÈRES

LA BIOMASSE EN CHIFFRES ET LES RESSOURCES DISPONIBLES

Anti effet de serre

En poussant grâce à la photosynthèse, toutes les espèces végétales de la planète absorbent du gaz carbonique (CO_2), principal gaz à effet de serre, puis fixent le carbone et rejettent l'oxygène.

Source Ademe

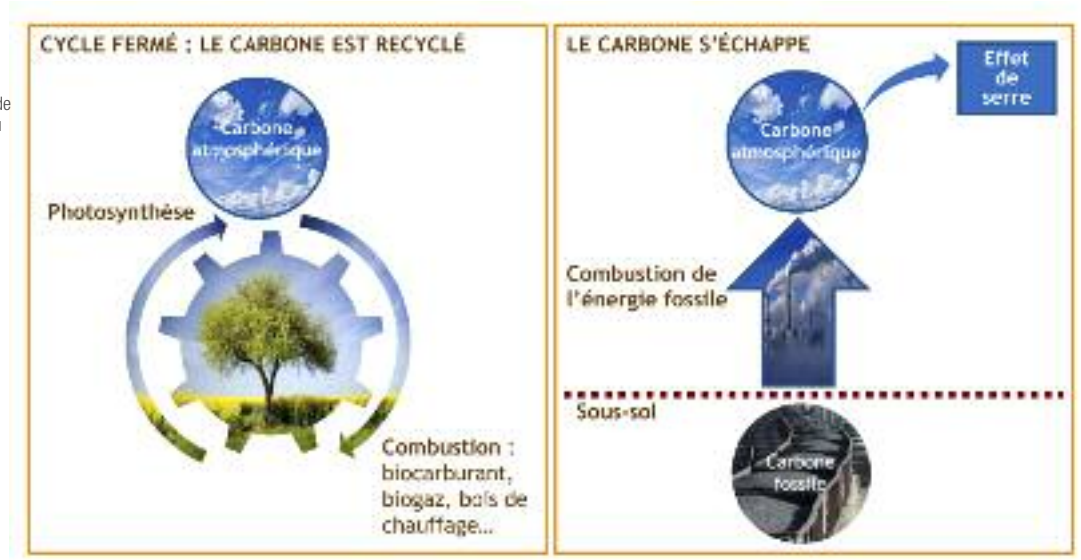

© RMT Biomasse

Fonds chaleur

Le Grenelle a permis la mise en place d'un fonds « chaleur renouvelable » destiné à aider financièrement au développement de la production de chaleur à partir des énergies renouvelables (biomasse, géothermie, solaire…), par le remplacement d'installations ou la mise en place de nouveaux équipements. Lancé en **décembre 2008**, le Fonds chaleur est destiné aux entreprises (industrie, tertiaire et agriculture), aux collectivités et à l'habitat collectif. La gestion de ce fonds a été confiée à l'Ademe. Il a été doté d'une enveloppe **d'un milliard d'euros** pour la **période 2009-2011**. Ce fonds soutient des projets de **4 à 5 MW** en moyenne. Il a fait l'objet d'appel à projets dits Biomasse Chaleur Industrie et Agriculture (BCIA)
Site : www.ademe.fr

Les ressources disponibles

• Documents et ressources disponibles sur www.reseaurural.fr rubrique Groupe de travail nationaux, Biomasse énergie.

- Comprendre et commander une étude de gisement de Biomasse
- Un moteur de recherche des études inventoriées, une liste de personnes ressources, des recommandations pour commander et décrypter une étude de gisement, une synthèse des enseignements.
- Inventaire & mise en perspective d'expériences réussies de valorisation énergétique de la biomasse en France & en Europe. Fiches de présentation d'expériences et vade-mecum du porteur de projet.
- Plaquette sur la cohabitation de projets énergie biomasse à l'échelle d'un territoire – la parole des acteurs de terrain

• Le site du réseau national de Recherche & Développement dédié à la production durable de biomasse sur les territoires, porté par la chambre régionale d'Agriculture de Picardie : www.rmtbiomasse.org

• Le site de l'association Biomasse Normandie qui conduit des travaux de Recherche-Développement et mène des actions de promotion, de conseil et d'appui **depuis 1983** sur la biomasse : www.biomasse-normandie.org

Projets CRE

La Commission de régulation de l'énergie (CRE) a lancé plusieurs appels à projets d'unités de cogénération alimentées à partir de biomasse (avec une puissance des unités concernées de **10 MW** en moyenne). Les projets retenus bénéficient d'un financement public et d'un tarif préférentiel pour vendre leur électricité à EDF. La sélection des projets résulte d'une évaluation des candidatures sur la base des critères fixés dans le cahier des charges : prix de vente de l'électricité, efficacité énergétique, disponibilité de la ressource biomasse et absence de conflits d'usage, localisation de l'installation (zone de restructuration Défense…) Site : www.cre.fr

Schémas régionaux

Dans chaque région, le Schéma régional climat air énergie (SRCAE) est l'un des grands schémas régionaux créés par les lois Grenelle I et Grenelle II. Il décline une partie du contenu de la législation européenne sur le climat et l'énergie. Ce schéma doit intégrer dans un seul et même cadre plusieurs documents de planification (schémas éoliens, schémas de services collectifs de l'énergie) et présente pour **une durée de 5 ans** les objectifs visés à **l'horizon 2020 et 2050**. Le SRCAE est copiloté par le préfet de région et le président du conseil régional, en concertation avec les acteurs concernés pour définir des objectifs quantitatifs et qualitatifs à l'échelle de chaque région. Ces schémas sont actuellement en cours de rédaction.

La diffusion des travaux du réseau rural

• Un séminaire a été organisé en Haute-Normandie le **20 janvier 2011** pour valoriser les initiatives étudiées en France et en Europe. Le diaporama diffusé est disponible sur le site du réseau rural.
• Un voyage d'étude s'est déroulé les **21 et 22 mars** dans le Parc Naturel régional du Luberon pour rencontrer les partenaires de la valorisation énergétique de la forêt du Luberon.
• D'autres actions de transfert d'expérience à découvrir sur www.reseaurural.fr

Les élus ruraux et urbains du Grand Besançon ont pris conscience d'un destin commun.

© J.-C. Sexe

VILLE-CAMPAGNE

De nouvelles gouvernances se construisent

CHAQUE JOUR, LES HABITANTS DES VILLES ET DES CAMPAGNES SE CROISENT ET SE CÔTOIENT SUR LES MÊMES LIEUX DE TRAVAIL, DE COMMERCES, DE LOISIRS… POUR EUX, LA FRONTIÈRE ENTRE CES TERRITOIRES DEVIENT MOUVANTE. MAIS QU'EN EST-IL POUR LES INSTITUTIONS ET LES COLLECTIVITÉS, ET COMMENT PRENNENT-ELLES EN COMPTE CES MOBILITÉS ? REGARDS D'EXPERTS ET TÉMOIGNAGES MONTRENT QUE C'EST À LA FOIS POSSIBLE ET SURTOUT NÉCESSAIRE.

« *Aujourd'hui, les Français habitent avec la ville et avec la campagne. Les ruraux ont besoin des services des villes. Les urbains expriment un désir de campagne qui se traduit par une extension urbaine et un développement du tourisme de proximité. Les deux populations ont désormais les mêmes aspirations et les mêmes besoins* », constate Vincent Chassagne, expert associé à Mairie-conseils, coauteur d'un travail d'enquête sur le dialogue urbain-rural et d'un ouvrage sur cette question [1]. Une telle réalité influe sur les politiques territoriales. Difficile par exemple, selon lui, de segmenter les compétences en attribuant tel dossier au Pays et tel autre au Département. « *L'économie par exemple est l'affaire de tous ces niveaux de projets et de décisions. Il faut donc apprendre à travailler ensemble.* » Gabriel Beaulieu, premier vice-président du Grand Besançon, territoire qui rassemble 59 communes, est très clair à ce sujet : il faut en finir avec la politique de clocher. « *Aucune commune ne peut vivre seule. Chaque nouvel enjeu doit faire l'objet d'un périmètre pertinent. La santé et l'enseignement supérieur sont par exemple des problématiques qui dépassent largement le bassin de vie.* » Ces propos rejoignent les constats dressés lors du séminaire national du réseau rural qui s'est tenu au mois de décembre dernier à Agen [2]. Les enjeux croissants de relier les destins des espaces urbains et ruraux y ont été soulignés en matière de santé et d'éducation, d'activités commerciales et culturelles, de services ou encore de gestion de l'espace.

« *Le quotidien des Français est aujourd'hui vécu à l'échelle d'un bassin de vie, qui s'appuie, à chaque fois sur un pôle*

> « Les populations des villes et des campagnes ont désormais les mêmes aspirations et besoins. »

urbain, où se concentrent les services et les emplois », observe Yves Gorgeu, directeur d'études à Mairie-conseils et coauteur de l'étude consacrée au dialogue urbain-rural. Depuis plusieurs décennies, l'étalement urbain et la périurbanisation obligent les décideurs à élargir leurs approches et à agir sur des échelles variées selon le sujet : transports, habitat, services… *« Ce sont des réalités complexes, difficilement compatibles avec les limites administratives établies. Les démarches initiées dans le cadre de schémas de cohérence territoriale (SCot) sont déjà une échelle intéressante pour apporter un regard d'ensemble sur un territoire. »*

Un dialogue et des actions concrètes

Pas si simple pourtant de coopérer entre acteurs et territoires très différents… Incompréhension, concurrence et défiance freinent souvent les ardeurs. *« Sur notre territoire, composé d'une ville centre entourée de villages, les enjeux étaient très différents et la défiance des élus ruraux vis-à-vis de la ville a longtemps pesé,* témoigne Gabriel Beaulieu. *C'est très progressivement, que les élus ont pris conscience d'un destin commun. »* Celui-ci s'est traduit par la création d'une association, le Conseil des communes du Grand Besançon, point de départ d'un dialogue et d'un partage d'enjeux.

À partir d'exemples concrets en France et à l'étranger, un projet du réseau rural bas-normand, porté par la chambre d'Agriculture de la Manche, en partenariat avec le CAUE 50, l'Afip, la chambre départementale d'Agriculture du Calvados et le Parc naturel régional des Marais du Bessin et du Cotentin, a analysé des méthodes de concertation pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains. Il apparaît que la concertation élargie à des acteurs variés permet de co-construire des solutions et d'éviter des injonctions émanant d'un seul type d'acteurs. Les conflits peuvent ainsi être désamorcés. Les projets sont enrichis, appropriés par les acteurs, souvent élaborés à plus grande échelle et moins remis en cause au cours de leur mise-en-œuvre [3].

© DR

Dans le Pays du Mans, décideurs ruraux et urbains ont bâti ensemble un projet de transports urbains.

Pour Yves Gorgeu, le défi n'est d'ailleurs pas tant l'organisation des territoires qu'il faut ajuster aux réalités, que la création des conditions de dialogue et de connaissance mutuelle. Au fil des années, des projets communs de plus en plus ambitieux peuvent ainsi voir le jour de façon presque naturelle. Yves Gorgeu et Vincent Chassagne distinguent d'ailleurs différents niveaux de coopération, du simple dialogue informel au pilotage de projets de territoire [4]. C'est souvent en réalisant des premières actions, qui peuvent paraître modestes au départ mais qui sont très concrètes, que ce dialogue s'enrichit. Dans le Pays de Nevers Sud Nivernais, par exemple, la coopération entre les territoires a débuté par des initiatives bien ciblées sur le logement des jeunes ruraux en milieu urbain. Puis ont suivi des actions culturelles, et enfin, une préparation commune des prochains contrats de territoire (objectifs et scénarios communs).

Si la concertation est un facteur essentiel de réussite, elle ne peut occulter d'autres enjeux, notamment financiers. Pour Vincent Chassagne, les contrats de territoire par exemple ne sont pas suffisamment « rassembleurs », les appels d'offres sont généralement trop ciblés ; ils n'accompagnent pas assez des projets globaux de territoire. Pour ces derniers, aux décideurs

>>>

Au Mans, même destin pour le Pays et l'agglomération

Dans le Pays du Mans, qui compte 48 communes (une communauté urbaine et sept communautés de communes), la volonté politique du maire du Mans, Jean-Claude Boulard, président de Le Mans Métropole, du Pays du Mans et du SCot a beaucoup joué dans la coopération entre territoires urbains et ruraux. Las de cette dichotomie entre les deux milieux, cet ancien élu d'un canton rural a commencé à organiser en 1998 des réunions d'information destinées aux élus ruraux et urbains. Ils ont appris à se connaître, à discuter ensemble. Une enquête menée auprès de 80 d'entre eux a analysé leurs attentes quant aux liens entre territoires ruraux et urbains. Deux comités – un premier composé d'élus et un second de techniciens des collectivités – pilotent la démarche. Au fil des réunions, une charte s'est dessinée et le Pays a vu le jour en 2002. Les élus n'affichent pas leur étiquette politique et chaque décision doit faire l'objet d'un large consensus. Autre particularité du territoire, une centaine d'acteurs socio-économiques et associatifs ruraux et urbains du Pays et de la communauté urbaine est réunie au sein d'un unique Conseil de développement. Outil phare, il donne son avis et alimente la réflexion sur les projets. *« Les gens se connaissent et travaillent ensemble très en amont des projets ou à des moments charnières, ce qui permet de désamorcer tout conflit »*, explique Théau Dumond chargé de la coordination générale du Syndicat mixte du Pays du Mans. Ce triptyque – élus, techniciens et acteurs locaux – est selon lui, le facteur essentiel de la réussite.

© Yves Petit

Le projet Sauge, dans le Grand Besançon, vise à rapprocher consommateurs et agriculteurs locaux.

>>> donc de faire preuve d'imagination pour mobiliser des financements multi-échelles. C'est ainsi que sur Pau, plusieurs communautés de communes se sont réunies pour financer une même zone d'activités.

Une gouvernance à imaginer au cas par cas

Le portage politique – la gouvernance – de cette coopération entre territoires s'expérimente également au fil des échanges et des projets. Les acteurs créent, chemin faisant, l'organisation la plus adaptée à leurs réalités. Et sur cette question, l'innovation est de mise. L'exemple du Grand Besançon est emblématique. La majorité des sièges du conseil communautaire a été détenue dès le départ, en 1992, par les communes périphériques tandis que la présidence est toujours exercée par le maire de Besançon. Des « primaires » sont régulièrement organisées sur cinq territoires qui correspondent aux pôles les plus importants. Ce sont les élus désignés pour ces pôles qui proposent leurs candidats au bureau du Conseil communautaire. Et pour fédérer les énergies, le Conseil n'affiche aucun groupe politique. L'objectif est avant tout la recherche d'un consensus le plus large possible autour de projets concrets.

Au sein du Pays du Mans, chaque structure intercommunale compte huit délégués, quelles que soient sa taille et sa densité. Ce principe de « fédération » est complété par d'autres règles : d'une part la solidarité – la cotisation est calculée sur une même base par habitant – et, d'autre part, l'équité (l'équipe du Pays apporte ses compétences en ingénierie à toutes les collectivités même les plus petites). « Le Pays est une vraie valeur ajoutée pour les collectivités, car il permet de les aider à mener des projets qui n'auraient peut-être pas pu voir le jour sans l'aide technique que nous leur proposons », explique Théau Dumond, chargé de la coordination générale du Syndicat mixte du Pays du Mans et cheville ouvrière des premières rencontres européennes des LEADER périurbains dans le cadre des travaux du réseau rural national. Après chaque élection locale, le renouvellement des élus donne lieu à des réunions intercommunales pour laisser le temps aux nouveaux édiles de s'informer et de s'initier aux enjeux du Pays. La gouvernance s'est en outre faite en tenant compte de deux éléments essentiels aux yeux de Théau Dumond : le temps et un portage politique fort.

Pour les territoires ruraux qui pourraient être contraints d'intégrer une communauté d'agglomération, notamment dans le cadre de la réforme territoriale, les choses sont forcément plus complexes… Néanmoins Vincent Chassagne apporte quelques conseils. « L'idéal dans ce cas est d'anticiper cette situation et ensuite de revendiquer ses différences, par exemple, en constituant une commission transversale des élus ruraux au sein de l'agglomération. »

Relations ville-campagne : ce qu'il faut retenir

Si les relations entre villes, espaces périurbains et campagne semblent clairement un enjeu pour l'avenir du développement de ces territoires, cela ne s'improvise pas… Il faut du temps, une volonté politique forte et des outils de dialogue pour que les différents acteurs se connaissent et commencent à mener des actions très précises sur des enjeux communs. L'imagination, l'écoute et la ténacité sont aussi les qualités requises de la part des leaders de cette coopération. Dans tous les cas, ceux qui s'y sont lancés ne regrettent pas leurs démarches, à chaque fois constructives.

Des ressources disponibles

Les travaux du réseau rural débouchent sur des outils à destination des acteurs : fiches projets, guides méthodologiques, vidéos, propositions d'actions… *Pour en savoir plus :* www.reseaurural.fr, rubrique Groupes Thématiques nationaux, Gestion de l'espace, Groupe accueil.

Des initiatives de coopération ville-campagne très concrètes

La mise en œuvre de projets concrets soude la coopération entre territoires. Le Grand Besançon a par exemple créé des infrastructures routières (contournement de la ville en voie d'achèvement), des zones d'activités, des transports en commun, de l'habitat, ou encore des projets culturels comme le réseau des écoles de musique. L'agriculture périurbaine a fait l'objet d'un travail particulièrement approfondi (voir encadré).

Au Pays du Mans, décideurs urbains et ruraux ont bâti un vrai projet de transports périurbains. Auparavant, les quatre Autorités organisatrices des transports (AOT), qui couvrent le territoire, ne disposaient pas d'instance commune. Il en résultait une offre TER limitée sur les territoires périurbains, des transports interurbains surtout utilisés par les scolaires et les personnes âgées et une faible complémentarité entre les différentes offres de transports à l'échelle du Pays. La création toute récente d'un collège spécifique de « coordination des transports » permettra d'associer l'ensemble des opérateurs de services du territoire dans ce domaine : adaptation des horaires et des fréquences aux flux de personnes, réflexion sur la mise en place d'une billettique unique…

Dans le Nivernais, c'est la petite enfance qui a fait l'objet d'une première coopération entre ville et campagne. De nombreux ruraux déposant leurs enfants dans des structures urbaines proches de leur lieu de travail, le Pays a soutenu les actions menées dans ce domaine par les communes de la communauté d'agglomération de Nevers. Ce sont aussi parfois des opportunités qui provoquent la rencontre entre ville et campagne. Dans le Pays Portes de Gascogne, c'est la création du Pôle de compétitivité de construction aéronautique sur le Grand Toulouse, à moins d'une heure de route, qui a suscité une volonté de la part des élus ruraux de travailler avec l'agglomération. L'objectif était de tisser un partenariat actif entre le Pays et le pôle. ■

© Perrenoud

Les relations ville-campagne favorisent la diversification des activités agricoles.

1. 18 territoires ruraux ont été enquêtés. Ce travail a fait l'objet d'un ouvrage « Nouvelles gouvernances, nouveaux territoires. Dix-huit enquêtes sur le dialogue urbain-rural », téléchargeable en ligne gratuitement sur : www.localtis.fr, rubriques ressources/publications/démocratie locale-gouvernance. Mairie-Conseils a travaillé avec de nombreux membres du réseau rural français pour cette enquête : DATAR, Fédération des parcs, Adcf…

2. Les actes sont en ligne sur le site du réseau : www.reseaurural.fr

3. Un Recueil et analyse d'expériences territoriales « Quelles concertations pour l'avenir de l'agriculture dans les territoires ruraux et périurbains? 2009-2010 » est en ligne sur le site du réseau rural français avec des indicateurs méthodologiques détaillés :
http://www.reseaurural.fr/files/contenus/2233/a9rec.tmp_.pdf

4. L'ouvrage mentionne différents niveaux de coopération (p. 18) : dialogue informel, dialogue organisé pour quelques projets, dialogue qui s'appuie sur divers schémas, vision prospective et stratégie commune, dialogue qui débouche sur un pilotage et une gouvernance rural-urbain.

Accueil en milieu rural

Le Collectif Ville Campagne, membre du réseau rural français, travaille depuis 10 ans sur les questions de l'accueil en milieu rural.
Pour en savoir plus : www.reseaurural.fr/centre-de-ressources/recherche/site-internet-portail-de-installation-campagne

Une véritable agriculture périurbaine

Expérimenté par quatre partenaires dans le cadre du programme européen Equal, le projet Sauge (*), mené entre 2004 et 2008 dans le Grand Besançon, avait pour objectifs de favoriser la diversification et l'adaptation des activités agricoles au contexte périurbain, de créer un dispositif de formation, d'insertion et d'emploi s'appuyant sur les activités agricoles, de relier demande locale et offre de produits et services agricoles et de favoriser les liens entre urbains, périurbains et agriculteurs. Cela s'est traduit par la création de marchés de producteurs locaux, d'Amap, de réseaux de maraîchers, par l'organisation de débats, de visites de fermes… Une charte signée récemment pérennise le dispositif, avec les financements et les moyens internes aux collectivités concernées. *« De plus en plus de maires demandent des marchés de producteurs locaux au point que ces derniers ne sont plus assez nombreux pour y répondre »*, commente Nicolas Guillement, vice-président délégué du Grand Besançon, en charge du développement durable, de l'environnement et du cadre de vie. *« S'ils veulent des producteurs, il faut qu'ils préservent des terres agricoles sur leurs communes. »* C'est donc clairement la question du foncier qui est posée et qui se traduira dans un autre projet mené par le territoire : celui du Scot.

(*) Solidarités agricole et urbaine pour des gains économiques environnementaux et en termes d'emploi (Sauge) implique une Afip, un CFPPA, une chambre d'Agriculture et le Grand Besançon.

Réseau Rural Français

Retrouvez plus d'informations
sur les travaux du réseau rural français sur son site Internet,
centre de ressources portail du développement rural :

www.reseaurural.fr

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

Datar

Cofinancé par l'Union Européenne

FEADER

Fonds européen Agricole pour le Développement Rural :
l'Europe investit dans les zones rurales